

## Demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Fluvial pour le stationnement d'un bateau

(à remplir uniquement s'il s'agit d'une première demande)

Votre dossier est à envoyer, en un exemplaire par courrier postal ou par courriel

Direction générale adjointe Mer Tourisme et Mobilités Direction des voies navigables Service valorisation touristique et développement durable 283 avenue du Général Patton CS 21101 - 35711 Rennes Cédex Contact : vn-usagers@bretagne.bzh Corinne BERTRAND ☎ : 02 22 51 60 97	<p style="text-align: center;"><u>Cadre réservé à la Direction des voies navigables</u></p> Demande reçue le : Référence du dossier : <h3 style="text-align: center;">2021- SEVAD - BA -</h3> N° tiers :
--	--

PROPRIETAIRE DU BATEAU	CARACTERISTIQUES DU BATEAU
Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ _____ _____ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ N° de téléphone fixe : _____ N° de téléphone portable : _____ Courriel : _____	Nom du bateau (devise) : _____ _____ Immatriculation du navire : _____ Longueur : _____ Largeur : _____ Tirant d'eau : _____ Tirant d'air : _____ Lieu de stationnement actuel : _____ _____

**IMPORTANT :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la plupart des zones de stationnement de longue durée sont complètes.

Il n'y a plus aucune place disponible sur le canal d'Ille-et-Rance, sur la Vilaine et sur le Blavet.

Seule la zone de l'écluse de MALESTROIT sur le canal de Nantes à Brest peut encore accueillir des nouveaux bateaux.

Les listes d'attente existent uniquement pour les secteurs de Rennes, Evran et Rohan. L'inscription est soumise au paiement d'une redevance annuelle et doit être renouvelée tous les ans à l'initiative du demandeur.

je souhaite une place de stationnement à MALESTROIT, sans service (eau, électricité)

Merci de cocher la case ci-dessous correspondant à votre demande :

- Autorisation à l'année du 01/04/2021 au 31/03/2022
- Autorisation pour la période de navigation du 01/04/2021 au 31/10/2021
- Autorisation pour la période d'hivernage du 01/11/2021 au 31/03/2022
- Autre préciser : \_\_\_\_\_

#### DESTINATION DE L'OCCUPATION

- Loisirs de navigation uniquement sans habitation
- Habitation locative à un tiers, permanente ou occasionnelle (gîte, Airbnb, location pour événements divers, ...)  
préciser le nombre de mois : \_\_\_\_\_
- Habitation du propriétaire, permanente ou occasionnelle - préciser le nombre de mois : \_\_\_\_\_
- Activité commerciale (touristique ou non) - préciser le nombre de mois : \_\_\_\_\_

N° SIRET (éventuel) :

Le bateau dispose d'un dispositif de stockage, de dégraissage et d'épuration des eaux usées, ménagères et sanitaires :

Oui  Non

#### **OBLIGATOIRE :**

Merci de nous indiquer les coordonnées de la personne en capacité d'intervenir sur le bateau en cas d'urgence et notamment si le propriétaire réside à plus de 4 heures du lieu de stationnement **ET** en cas d'absence de longue durée

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ N° de tel. : \_\_\_\_\_

#### PIECES A FOURNIR

*(les documents doivent être lisibles et compréhensibles. Tout dossier incomplet ne pourra être traité)*

- Un justificatif d'identité du propriétaire (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- Un justificatif d'identité de la personne chargée de la surveillance du bateau (si différente)
- Une copie du certificat d'immatriculation du navire
- Une photographie en couleur du bateau datant de moins d'un an
- Une copie du certificat d'assurance du bateau, de moins d'un an : avec au minima la responsabilité civile du propriétaire du bateau et de la personne chargée de la surveillance, les frais de retraitement du bateau (renflouement et enlèvement de l'épave en cas de naufrage)

## ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE DU BATEAU

- Je demande l'obtention d'une autorisation d'occupation temporaire de stationnement à MALESTROIT.
- Je m'engage, en cas de réponse favorable de la part du gestionnaire du domaine public fluvial à :
- respecter les modalités de l'autorisation d'occupation temporaire qui me sera attribuée,
  - et à informer le Service valorisation touristique et développement durable rapidement de tout changement au regard de la demande initiale.
- Je m'engage à acquitter la redevance correspondante à l'occupation  
(conditions et tarifs disponibles sur : <https://canaux.bretagne.bzh/>)
- Je certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce formulaire.**

Date et signature du propriétaire, précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

SIGNATURE

Les informations demandées sont destinées à la Région Bretagne, responsable du traitement, aux fins de suivi et gestion des occupations temporaires du domaine fluvial.

Sous réserve de respecter les conditions posées par la réglementation, vous pouvez exercer vos droits en nous écrivant à : [informatique-libertes@bretagne.bzh](mailto:informatique-libertes@bretagne.bzh) ou à l'adresse postale : 283, avenue du Général Patton - CS 21 101, 35 711 Rennes Cedex.